

Soigner la surdit  et faire taire les Sourds

DU MÊME AUTEUR

Surdité, l'urgence d'un autre regard,
Toulouse, érès, 2008.

Quand les mains prennent la parole,
1995, Toulouse, érès, 2002.

André MEYNARD

Soigner la surdité et faire taire les Sourds

Essai sur la médicalisation
du Sourd et de sa parole

érès

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Illustration de couverture :
Nathalie Martin, *Le silence*

Version PDF © Éditions érès 2012
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-1736-9
Première édition © Éditions érès 2010
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

Introduction	>	7
Accueil des enfants Sourds, vie langagière et subjectivation	>	17
<i>Surdité sociétale et enfance : vers une disparition de la LSF ?</i>		
LSF : d'un droit virtuel à une absence réelle		
L'expertise sanitaire : une manière moderne de faire taire		
Vie psychique et importance des réseaux langagiers signés		
Le désir de signer est transmis par la famille		
Les dispositifs de référence : historique et logique interne		
Reconnaissance d'une particularité langagière		
Le dispositif déficitaire : le sourd handicapé de l'ouïe et de la parole		
Vers la naissance de l'intégration milanaise		
Pourquoi n'avons-nous pas intégré les langues signées dans l'espace éducatif ?		
<i>Subjectivation et surdité : quand les étagères sociétaux se dérobent</i>		
Interroger un point de surdité		
Une possible forme d'entrave à la subjectivation :		
« l'épreuve de l'étranger »		
Vers les stratégies modernes d'évitement de la rencontre		
Les processus de subjectivation au risque de l'étrangeté		
Quand les expertises sanitaires produisent une enfance malade		
Pour penser les formes d'un démenti culturellement institué dans le champ de la surdité	>	79
<i>Le démenti et l'intégration milanaise</i>		
Contexte culturel et législatif		

De l'importance d'une préposition dans un texte de loi
Une intégration censée protéger le son et l'écrit
 La protection de la parole sonorisée
 La protection de l'écrit
Une exclusion par intégration
L'élimination de la vie dans les marges :
 vers un traitement définitif ?

L'implant cochléaire : pour un langage biologiquement correct

Les charmes de la banalisation : quand « l'implanté »
 succède au sourd
Si les sourds ne voyaient plus, ils entendraient mieux
Le besoin de parler : la biologisation en acte
 Le savoir expert partisan du tout sonore
 La relance de la médicalisation du Sourd et de sa parole
 Mise à l'écart de la dimension symbolique et instauration
 d'une langue supérieure
Enseignement freudien : le désir de parler
 L'implant mais l'appel vers le signe
 L'efficacité symbolique du gestuel : une négligence à interroger

Du dépistage « de masse » de la surdité

Entrée dans une filière de soin et création d'une population
d'enfants malades
 Problématisation : comment construire une filière de soin ?
 Analyse de la discursivité : chronique d'une disparition
 langagière annoncée
 Comment inventer une maladie ?
 Comment inventer un traitement ?
 Comment inventer de pseudo-justifications comptables ?

À propos de l'avis 103 du CCNE : les charmes du savoir démenti

Un avis bien contradictoire
 Les avancées
 Les négligences
Entrave et choix inexistant : conditions réelles d'accès à la LSF ?
De quelques autres contradictions
 Les indications de l'implant sont-elles respectées ?
 « Objectivité » et pertinence des informations ?
 Préjugés persistants au sein des milieux d'accueil précoce hospitaliers ?
 Relances des préjugés anciens par les nouvelles technologies ?
Enseignements

Clinique freudienne : des signes pour le dire...

> 211

Enseignement de la clinique : le surgissement des traces désirantes

Dimension freudienne et prise de parole
Une énonciation hors le sonore

Dire en signes et formations de l'inconscient
L'équivocité
Lapsus, traits d'esprit et manifestations oniriques

*Quand le texte institué néglige les traces désirantes :
actualité du démenti*

« Des signes sans le dire » : un désaveu moderne
de l'inconscient ?
La chasse à l'impur : ses racines et ses modernes dérivés
rééducatives
L'évitement du sexuel : pour une parole pure !
Racines et actualité des dispositifs eugéniques
L'accueil des familles et les modernes logiques
de mise au silence

Vers un Autre texte : avec les traces désirantes

De quelques enseignements freudiens
Langue maternelle et registre de l'énonciation
L'entendu symbolique
D'une représentation de signe ?
Position du profane et adresses subjectivantes
Une langue qui parle au sujet
La voix et la lettre
Réinscrire un rebut langagier négligé par les spécialistes experts

Conclusion	>	295
Bibliographie	>	301
Remerciements	>	319

Introduction

Quel avenir notre espace sociétal va-t-il donc pouvoir réserver à la différence, à l'altérité, à ceux qui l'incarnent ? Les humains qui diffèrent de la moyenne statistique, qui introduisent une rupture avec les normes dominantes, ont-ils encore un avenir dans nos modernes sociétés préoccupées plus que jamais d'éradiquer socialement toute anomalie au point de flirter désormais ouvertement avec les idéaux eugénistes¹ ? Non seulement les politiques de santé se heurtent à des difficultés financières toujours croissantes mais encore la passion pour le même, pour l'identique, pousse à ne plus penser l'accueil et l'humanisation de tous ceux qui, à leur insu, font de l'ombre à nos images narcissiquement rassurantes. La question du handicap se trouve ainsi au carrefour des déterminants économiques, éducatifs, médicaux et culturels de nos sociétés. Elle éclaire en creux ce que nous pensons de « l'homme normal » dès lors que nous nous penchons sur les discours et pratiques qu'elle autorise et met en place pour ceux qui, pour de multiples raisons, présentent des particularités. Elle jette quelques lumières sur la fragilité des marges que toute société consent pour penser et accueillir le différent. À une époque où notamment les logiques comptables des budgets de santé ne parviennent plus à s'équi-

1. « La France construit pas à pas une politique de santé qui flirte de plus en plus avec l'eugénisme [...]. Des firmes particulièrement agressives en termes de dumping et de marketing, qui ne craignent pas de se présenter comme faisant le bien public, qualifient d'irresponsables ceux qui tentent de débattre de manière critique de ces questions », Sicard, 2007b. Cf. aussi *L'avenir de la nature humaine, Vers un eugénisme libéral*, Habermas, 2002, p. 30-101.

librer, la question des orientations et choix décisionnels se pose et va se poser avec toujours plus d'acuité.

À sans cesse investir dans des stratégies d'éradication sociale d'anomalies jugées contrarier les normes, une certaine pente des politiques de santé ne favorise-t-elle pas, de dépistage en dépistage, l'élimination de la diversité ? Comment dès lors pourra-t-on conserver les moyens de penser, de construire des dispositifs d'accueil humanisants, d'inclure dans notre espace sociétal celles et ceux qui continueront cependant à incarner ce point d'altérité structurellement ineffaçable ? Affecté par de telles tendances, le regard des familles et de tous les citoyens ne sera-t-il pas aussi de plus en plus contraint et normé par un effet retour des restrictions budgétaires drastiques touchant les politiques d'accueil et d'éducation de ces sujets ² ? Si, en effet, l'ensemble des efforts est laissé de plus en plus aux familles par désengagement des politiques publiques, comment cela n'affecterait-il pas les manières de penser une possible parentalité dans l'éventualité d'anomalie d'un fils ou d'une fille ? N'est-il pas à redouter que la demande de conformité se fasse de plus en plus pressante ? De nombreux auteurs ont attiré l'attention sur de telles dérives. Sur le mouvement général qui se dessine au croisement des contraintes budgétaires, des nouvelles technologies de dépistage et des pressions sanitaires rendant de plus en plus délicat l'accueil de ceux qui ne correspondront plus aux critères socialement recherchés et valorisés. Afin d'aborder ces délicates questions nous avons à tenir compte de ce que déjà « la reconnaissance d'un droit à un enfant de qualité transparait au travers de certaines règles juridiques ³ ». Désormais « une demande d'enfant normal se dégage petit à petit de la jurisprudence ⁴ ». Voici pourquoi ces interrogations nous concernent tous puisqu'elles touchent les rapports entre l'altérité et la passion du même au sein de ce nouvel « eugénisme de marché ⁵ ».

2. À notre époque qui voit s'affirmer plus que jamais la nouvelle anthropologie de l'homme comportemental, d'un *individu* autonome et utilisable par des circuits sociétaux rivaux à l'évaluation de son nécessaire fort coefficient de rentabilité, peut-être est-il nécessaire de rappeler ici que cette notion de *sujet* prend acte des effets de l'inconscient freudien et désigne une « instance qui, fondamentalement, dit quelque chose de la division », Leclair, 1992, p. 189.

3. Bachelard-Jobard, 2001, p. 229.

4. *Ibid.*, p. 235.

5. *Ibid.*, p. 209.

L'objet de cet ouvrage est de décrypter et d'analyser dans le détail ce mouvement sociétal de la norme ⁶ tel qu'il opère dans un domaine particulier : celui de la surdit . Le pari est d'aller donc, le plus pr cis ment possible, dans un champ particulier pour saisir comment cela se passe et se construit au quotidien. Comment « soigner le sourd » peut-il   ce point co ncider avec faire taire ses mains ? Comment les discours et les praxis tentent de se justifier, de se donner bonne conscience ? Comment en restant au plus pr s des strat gies et des dispositifs, des « techniques de soin et de traitement », des « m thodes d' ducation », des « suivis, guidances et accompagnements parentaux », se produit ici cette surdit  au sujet ? Comment donc, au travers d'une  tude d taill e, surgit ce qui affecte bien d'autres domaines et produit des enfants malades   traiter, des « dysfonctionnels »   r duquer, des « pr d linquants »   corriger, faute de penser la passion sanitaire qui tel un fil rouge trame notre modernit  ?

Notre propos consid re donc le Sourd ⁷, la question de sa prise de parole, de son rapport au langage, en lien avec les

6. « Aujourd'hui, la m decine est dot e d'un pouvoir autoritaire aux fonctions normalisatrices qui vont bien au-del  de l'existence des maladies et de la demande du malade [...], on peut affirmer que les m decins du XX^e si cle sont en train d'inventer une soci t  de la norme et non de la loi [...]. Depuis le XVIII^e si cle, la m decine n'a pas cess  de s'occuper de ce qui ne la concerne pas, c'est- -dire de ce qui ne se rapporte pas aux diff rents aspects des malades et des maladies [...].   partir de ce moment-l , elle a commenc    consid rer d'autres domaines distincts des malades,   s'int resser   d'autres aspects qui n' taient pas les maladies et a cess  d' tre essentiellement clinique pour commencer    tre sociale », Foucault, 1976, p. 50.

7. Ici et dans le reste de l'ouvrage cette majuscule vise   distinguer dans la forme  crite une marque de d ficit (sourd) et une personne (Sourd) dont le potentiel d'entendement et de parole existe m me s'il ne passe pas par les registres audiophonatoires habituels. L'excellent article de Bernard Mottez, « Les Sourds existent-ils ? », paru dans la revue *Psychanalystes* en 1993, rend compte avec pertinence de la tentative de J. Woodward pour introduire cet usage dans un contexte o  la d signation linguistique est source de nombreux enjeux. Notre propos est de faire surgir d s la typographie l'instance du sujet, la dimension de parlant donc, qui demeure en d pit d'une surdit  physiologique. En rompant avec les lois syntaxiques du fran ais  crit nous prenons certes le risque d'une certaine emphase pour nommer ces sujets. Je crois cependant utile de faire remarquer ainsi la stigmatisation   l' uvre sous le vocable « sourd » et d'engager dans la terminologie m me un processus de reconnaissance, une nomination donc, plut t qu'un  tiquetage r ducteur.

modernes traitements que notre société réserve à l'altérité. La tentative d'éradication du gestuel langagier précédemment analysée⁸ est à lier avec ce que l'Histoire enseigne de cette chasse aux gestes si présente dans notre Occident fasciné par une « spiritualisation » de la parole orale contrastant avec ce que le geste évoque plutôt, lui, d'un plaisir coupable des sens. Dans son absence supposée de langue, de langage, le Sourd, en effet, convoque depuis la fin du XVIII^e siècle au moins le soin civilisateur. Il est pris ainsi dans la même dynamique, le même mouvement qui visait à porter jadis le progrès aux peuples dits inférieurs, mouvement dont Luc Ferro (2003) et son équipe nous retracent si précieusement les divers épisodes. De ce point de vue il a aussi quelque rapport à ces dits « primitifs » qu'un tout récent passé exhibait encore lors de nos célèbres et si prisées expositions universelles. « Zoos humains », nous disent les auteurs de ce si riche travail consacré à cette « monstratation de l'Autre », qui rend « normale » cette frontière entre « eux » et « nous » et « a d'abord pour fonction de classer les êtres humains selon une capacité à intégrer le monde des civilisés ou non⁹ ». Le signe d'une telle appartenance dans ce domaine, pour ceux qui prétendent leur « donner le langage », les civiliser, a été et demeure de les faire sonoriser, c'est-à-dire de leur faire produire du son, seule preuve tangible d'une entrée en langage supposée absente jusqu'à cette manifestation. En ce sens la figure du sourd à oraliser¹⁰ ne s'apparente-t-elle pas à la tâche de « mettre à jour les cultures attardées¹¹ »? L'absence de sonorisation, le silence, tout comme le geste pourtant langagier, ne font-ils pas précisément signe d'un tel retard d'humanité? Ne sommes-nous pas alors dans la « manifestation d'un

8. Meynard, 1995b.

9. Blanchard, 2002, p. 420-422.

10. « L'oralisme » depuis la fin du XVIII^e siècle-début du XIX^e, comme mouvement de pensée et champ de praxis, oppose traditionnellement les « langues orales » aux « langues signées ». Il vise à éviter ces dernières, voire à les interdire, par crainte qu'elles portent tort à la nécessaire « oralisation ». En toute rigueur cette terminologie, en usage dans le milieu spécialisé de la surdité, s'avère imprécise. Nous avons préféré dans cet ouvrage « langues vocales » ou « sonorisées » en contraste avec langues signées : ces dernières sont en effet partie intégrante des langues orales, ont rapport avec la parole donc, et demeurent à ce jour sans système d'écriture.

11. Brocheux, 2003, p. 365.

audiocentrisme, dernier vestige de l'ethnocentrisme savant ¹² » ? Traversant nos représentations socioculturelles ce dernier ne nous empêche-t-il pas d'entendre toute la richesse et la complexité de la dimension langagière présente au niveau du regard, ce « fil tendu entre deux visages ¹³ » ?

Nous retrouvons ici cette « passion du même » qui anime les mouvements d'assimilation et de rejet réservés à ceux qui prennent cette place Autre et l'incarnent bien malgré eux tout au long de l'Histoire. Le rappeler permet de comprendre aussi en quoi le Sourd vient occuper une position particulière dans le champ du handicap : il questionne sur le rapport de l'homme au langage, sur la supériorité supposée de certaines langues et sur la violence civilisatrice censée permettre le progrès. En d'autres termes « l'ethnocentrisme savant » ne trouve-t-il pas ici les conditions nécessaires à son passage à l'acte pour actualiser sa surdité à l'altérité et proposer ses solutions finales ? Rarement sans doute dans l'histoire de l'humain, l'entreprise visant à entraver le parlant n'aura touché les âges si précoces de la vie.

En ce sens, le Sourd a aussi rapport avec les ressorts de l'eugénisme ¹⁴, avec donc cette tentative de protection de la population par élimination des individus indésirables qui la composent car supposés l'affaiblir. Nous avons déjà indiqué, dès 1995, comment tout un courant de la psychologie, de la psychiatrie et des techniques rééducatrices était venu se loger dans une telle mouvance en voulant réaliser ce rêve de créer « l'habitude d'une pensée orale ¹⁵ » chez le sourd, tout en conseillant

12. Delaporte, 1998, p. 1.

13. *Ibid.*, p. 12.

14. Pour la dimension historique de cette pente qui concernait les États-Unis dès 1907, puis l'Europe du nord et l'Allemagne (1933) entraînant la stérilisation des porteurs de maladies héréditaires et donc directement les personnes Sourdes. Cf. notre chapitre III et Bensoussan (2006) ; Ricciardi Von Platen (1948 ; 2001) ; Ternon (2007) ; Pichot (2000) ; Lemaine (2008). Tout récemment la *British Deaf Association* vient de réagir au projet de loi « sur la fécondation et l'embryologie humaines » au motif que : « 1. Cela restreint les libertés de reproduction pour les citoyens possédant des caractéristiques spécifiques, y compris les personnes sourdes ; 2. Cela empêche la naissance de certains types de personnes, y compris – mais pas seulement – les personnes sourdes », BDA, 2007, p. 1.

[http://www.bda.org.uk/Human_Fertilisation&Embryology-i-102.html] consulté janvier 2010.

15. Oléron, 1950, p. 77.

au passage au « sourd héréditaire » de ne pas avoir d'enfant pour « ne pas propager l'infirmité dont il souffre lui-même ¹⁶ ». Le présent travail rappelle parfois certaines de ces analyses pour les mettre en perspective avec ce que notre modernité secrète de nouvelles stratégies déniaient l'altérité dans ce champ de la surdité. En effet, bien que la langue des signes française ¹⁷ (LSF) ait été enfin reconnue comme « langue à part entière » par notre droit (février 2005), il convient de bien préciser qu'au sein des dynamiques d'accueil des enfants et adolescents Sourds, tout s'oriente actuellement pour qu'elle disparaisse *de fait*. Le rapport langagier, la parole, demeurent essentiellement considérés comme manifestations audiophonatoires d'un bon fonctionnement physiologique. Les a priori et préjugés règnent ici massivement. De telles dérives touchent, affectent bien évidemment les parents et prennent très vite valeur d'entrave et d'interdit dans leur possible trajet vers d'autres formes langagières. Se ferme alors le plus souvent, se barre, pour les tout jeunes garçons et filles Sourds, la rencontre précoce d'autres modalités de dire bel et bien inscrites pourtant hors le sonore. Désir de signer effectif, transmis dans l'insu par les familles et qui, du fait d'une telle entrave sociétale, ne va plus pouvoir trouver les voies métaphorisantes pour se lier à un matériau sémiotique dès le plus jeune âge.

Ces conceptions semblent permises et favorisées par les tendances plus larges, décrites par de nombreux auteurs, à une « médicalisation de l'existence ¹⁸ » animant nos modernes sociétés. L'exclusion du sujet dans cet univers scientifique ainsi

16. *Ibid.*, p. 108.

17. Nous utilisons parfois en lieu et place de « langue des signes française (LSF) » « réseaux langagiers signés » ou « langue(s) signée(s) » pour faire percevoir que ces débats concernent aussi d'autres pays et donc plusieurs langues des signes. Elles sont déconsidérées de manière identique par la logique des normes audiophonatoires impulsées internationalement par les partisans du tout sonore en matière de soin et d'éducation du sourd. Ceux-ci se réfèrent à la discursivité et aux perspectives du BIAP (Bureau international d'audio-phonologie) de manière relativement homogène. Les sensibilités sociétales des divers pays à la question des minorités ou du handicap tempèrent, ou non, ces logiques par lesquelles le Sourd devient être de déficit.

18. Notamment Aiach (1998) ; Gori, Del Volgo (2005) ; Foucault (1976) ; Lebrun (1995) ; Skrabanek (1995) ; Zarifian (1994) ; Fassin ; Memmi (2004) ; Agamben (1995).

que les dérives d'un système sanitaire soumis à la seule logique gestionnaire et utilitariste de l'humain concernent déjà de larges secteurs de nos sociétés. Les signifiants par lesquels nous pensons la différence, l'altérité et le vivre ensemble sont affectés. Quelles formes prend la mise à l'écart de la dimension désirante dans ce domaine ? Pour aller plus précisément au cœur de ce qui advient ici, l'analyse la plus fine possible s'avère nécessaire. Elle permet seule de mettre en évidence, en restant au plus près d'une telle mécanique affectant la quotidienneté des sujets, ce qu'ils *doivent* vivre, ce qui leur est possible ou interdit, de par les normes dominantes prétendant dire l'acceptable ou le refusé dans les rapports à la langue. La mise en soin de l'existence parlante du Sourd produit en effet de profonds bouleversements dans la quotidienneté, dans la temporalité et la structure des échanges au sein de la vie familiale comme dans les dispositifs d'éducation qui lui sont proposés. Il semble bien s'agir, pour les spécialistes experts partisans du tout sonore¹⁹ en matière de soins et d'éducation, d'éliminer les signes en réduisant la corporéité à un pur biologique à instrumentaliser afin qu'il puisse recevoir et émettre du son. En faisant dépendre la parole d'un simple besoin physiologique, en concevant le langage au travers du seul référentiel neurobiologique, une telle mise en soin élimine, en réalité, la possibilité même pour ces enfants de rencontrer les réseaux langagiers signés. Ainsi, la reconnaissance officielle de la LSF va de pair avec sa disparition réelle au sein des dispositifs d'accueil et d'éducation.

Pour rendre compte de cette dynamique qui persiste à réduire *de fait* les mains au silence, mais autrement que sous l'ancien mode de l'interdit, nous mettrons en évidence tout au

19. Par cette expression (ou sa forme abrégée) nous désignons ceux qui au sein du domaine médical, rééducatif ou éducatif développent des discours et des pratiques qui font entrave à l'existence précoce des langues signées auprès de ces sujets et de leur famille sous prétexte qu'elles freineraient ou empêcheraient l'accès aux langues orales ou écrites. Une telle entrave s'effectue de manière explicite ou implicite. De nombreux médecins, orthophonistes ou rééducateurs ont eux fort bien compris l'intérêt et l'importance des langues signées pour le développement des compétences langagières écrites ou orales et les intègrent dans leurs praxis essayant ainsi d'être sensibles, à la créativité de ces sujets. Ils sont souvent en attente de mesures sociétales leur permettant de véritablement exercer selon leur sensibilité. Ils ne sont donc pas concernés par cette logique experte.

long de cet ouvrage l'existence d'un processus de démenti²⁰ opérant au niveau culturel. Un tel processus permet en effet de penser comment la perception d'une réalité peut tout à fait coexister dans le même temps avec la croyance qui l'invalidé. En usant de l'interdit, de la contrainte physique et morale depuis le tout début du XIX^e, cette tentative toujours tendue vers la tâche d'éradiquer les langues gestuelles était parvenue certes à minorer ces langues, à les appauvrir et les dévaloriser souvent aux yeux mêmes de ceux qui les utilisaient. Elle ne parvint jamais cependant tout à fait à les supprimer. Avec ce qui se met en place de nos jours un nouveau cran n'est-il pas franchi ? La mise au silence de ces mains parlantes semble avoir muté dans une forme plus acceptable au niveau sociétal que celle qui était relative à l'interdit antérieur. N'est-elle pas cependant encore plus redoutable dans ses effets ? Ne pouvons-nous pas légitimement considérer que, désormais, ces théories latentes qui prétendent détenir la vérité sur le rapport de l'homme au langage, trouvent l'occasion, par une instrumentalisation technologique, de passer à l'acte leur surdité à la dimension désirante ? L'alibi du progrès technique ne leur permet-il pas de décrocher de leurs sites imaginaires pour venir toucher très précocement à la chair même du parlant ?

Une certaine mythologie du rapport du sujet à la parole, le postulat que « acquérir le langage, c'est apprendre les mots²¹ » régissant implicitement depuis des siècles, trouve ici occasion à venir s'incarner. Il demeure tout à fait remarquable que ce soit précisément en se posant comme censée « donner le langage », qu'une telle entreprise mette en place, prépare systématique-

20. Dans cet ouvrage nous userons du terme de « démenti » ou de « déni » pour traduire le concept freudien de *Verleugnung*. Le déni ou démenti est un mécanisme psychique décrit par Freud pour expliciter un des processus constitutifs de la sexualité infantile lorsque les jeunes enfants se trouvent confrontés aux « premières impressions provoquées par le manque de pénis » (Freud, 1923b, p. 115). La problématique de la castration, ses aléas comme la dynamique des théories sexuelles infantiles sont donc tout à fait liés à ce processus. Il s'est trouvé plus précisément en lien dans la littérature analytique aux problématiques de la perversion mais mérite aussi d'être envisagé pour ce qu'il produit au niveau culturel en considérant que ses effets vont différer de ceux du « malaise dans la civilisation » (Freud, 1929) qu'induit le refoulement.

21. Mannoni, 1980, p. 87.

ment, méthodiquement, avec ordre et minutie, la mise au silence de ces mains qui ne demandent pourtant qu'à prendre parole. Remarquons également que les analyses et les propositions découlant de telles prémisses fausses s'articulent à l'évitement radical de la dimension du désir, seule opérante pourtant pour ce qui est de parler et d'entendre. Ce qui préexiste de l'ordre désirant à la venue au monde d'un sujet n'entre jamais dans les évaluations de ceux qui se présentent comme les nouveaux promoteurs d'un langage biologiquement correct et économiquement rentable²². En traitant le réel du son hors de ses coordonnées symboliques et de son enracinement désirant, en le fétichisant, il ne reste plus alors pour accueillir le parlant que la pauvreté d'un imaginaire campé sur une théorie cumulative des mots censée rendre compte de ce qu'est parler chez l'humain. Nous constatons déjà, et constaterons toujours plus désormais, les impasses de cette entreprise arc-boutée à la figure imaginaire d'un homme qui « posséderait le langage » tel un bien parmi d'autres. Entreprise qui, faisant ainsi glisser le langage sous le registre de l'avoir, ne nous permet plus effectivement de penser le parlant comme effet d'une articulation à un ordre symbolique référant à une indispensable perte structurale. Articulation qui concerne, bien au-delà des Sourds, chacun d'entre nous.

Tout au long de cet ouvrage le lecteur pourra noter la reprise de certaines notions sous des perspectives et éclairages différents. Faire le tour des bords de l'objet nécessite parfois d'avancer en introduisant de nouveaux points de vue qui ne surgissent pas immédiatement mais seulement au fil du travail d'écriture et de la construction littéraire. Au risque d'une certaine répétition parfois, j'ai pris le parti de ne pas homogénéiser cette écriture et de laisser opérer certains retours pour souligner l'importance de ce qui insiste d'essentiel. Reste tout de même cette interrogation qui motive peut-être pour partie la composition et l'organisation des différentes parties de cet

22. « L'impact économique de la surdité se caractérise par un surcoût important pour la société, directement corrélé à l'âge de survenue de la surdité, et dû principalement aux dépenses d'éducation en milieu spécialisé et aux pertes de productivité. L'impact, évalué principalement aux États-Unis, n'a pas été estimé en France », HAS, 2007, p. 15.

ouvrage : et si nous avons à nous occuper de notre propre surdité au désir avant de prétendre vouloir soigner ceux qui ne perçoivent pas le sensoriel sonore ? Manière de renverser la question de la surdité et peut-être d'apprendre quelque chose de ceux qui, parlant et entendant avec les mains et les yeux, peuvent nous enseigner sur notre propre humanité langagière.

Accueil des enfants Sourds, vie langagière et subjectivation

« Si la démocratie est une mêlée (sinon elle n'est pas), c'est pour autant qu'en elle peuvent être soutenus deux mouvements de reconnaissance : celui de la dignité infiniment respectable de l'autre comme dissemblable et, simultanément, celui des droits légitimes de l'autre comme semblable. L'altérité en tant que dissemblance du semblable – cette équation que la psychanalyse nous aide à penser comme l'acte de naissance de tout sujet – est le lieu où l'éthique et le politique se rejoignent indissolublement »

Fethi Benslama, 2005, p. 39-40

La langue signée française, malgré sa reconnaissance législative¹ en février 2005 comme « langue à part entière », est de moins en moins accessible aux enfants Sourds dans la plupart des régions françaises. Peut-on dire qu'elle disparaît de fait pour ceux qui se trouvent pourtant pulsionnellement attirés vers elle ? Un tel fait, constaté et analysé par de nombreux professionnels, mérite un examen attentif et ne saurait demeurer négligé. On peut retenir pour fixer un ordre d'idées qu'environ 1 % des enfants Sourds seulement bénéficient réellement dans notre pays d'un enseignement en LSF. Cela a conduit un ensemble de praticiens et universitaires à rédiger en 2007 un

1. « La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française » Article L. 312-9-1. Code de l'éducation. Annexe à l'ordonnance n° 2000-549.

texte qui les réunit, au-delà de leur diversité, et à lancer un appel à signatures² visant à sensibiliser les pouvoirs publics sur cette situation fortement préoccupante et largement méconnue. Comment penser un accueil humanisant pour des sujets coupés ainsi de ce qui nourrit la vie symbolique ? Coupés de ces modalités de dire permises par le visuel et le gestuel et si importantes pour leur vie psychique ?

L'intégration, les modalités d'accueil et de scolarisation retenues par les dynamiques sociales et culturelles de notre société pour faire place aux Sourds dans l'espace éducatif ne sont ni neutres ni déconnectées des mouvements de l'Histoire. La visée de ce travail est, pour reprendre les termes de Stiker, d'essayer de dégager le plus précisément possible « comment cela se passe, pourquoi cela se passe et se passe ainsi³ » dans le champ de la surdité. Les questions abordées ici sont complexes. Le pari est pourtant de ne rien simplifier et de rendre compte d'une telle complexité en prenant les divers fils qui composent ces réalités pour suivre la manière dont ils se nouent, se croisent dans les théories comme dans les pratiques. Surgit alors cette question : le sourd comme être langagier déficitaire, handicapé, n'est-il pas produit par un certain faisceau de présupposés réducteurs ? En d'autres termes, la réalité sensorielle n'est-elle pas interprétée, « construite » dans des tissus langagiers qui en fait lui donnent sens, la font exister de diverses manières selon les déterminants socioculturels d'une époque, d'une aire de pensée ? Déterminants qui impulsent divers possibles (et impossibles) au niveau notamment des praxis d'accueil. Aller dans ce sens est aussi se donner les moyens de comprendre pourquoi par exemple en Chine, dans certains États des États-Unis ou en Europe nordique, les problèmes de l'accès précoce

2. Pour plus de précisions sur cet appel qui recueille plus de 5 000 signatures, cf. <http://appel.lsf.free.fr>. À noter que cet appel fut relayé dès janvier 2010 par le site de l'appel des appels (<http://www.appeldesappels.org/spip.php?rubrique18>). Qu'une grève de la faim soit déclenchée par un collectif de Sourds (OSS : Opération de sauvegarde des sourds) le 9 juin 2008 et mette en cause précisément le système d'éducation des Sourds dans notre pays, n'est pas selon nous anecdotique. Qu'elle soit initiée symboliquement sur les lieux mêmes qui ont vu naître l'essor de la LSF n'est pas non plus négligeable. Cf. *Écho Magazine* n° 753. août-septembre 2008.

3. Stiker, 2003, p. 20.

aux langues signées n'ont pas été posés (selon les moments historiques) de la même manière que dans notre pays. Sans partager un relativisme culturel qui oublie parfois l'universalité et la possible modifiabilité des perspectives, il convient de reconnaître ici toute la force de la dimension culturelle et historique dans l'abord de ces diverses questions. Sans rien idéaliser de lieux utopiques et cléments, force est de constater que les manières mêmes de poser les problèmes, les questions, impulsent inexorablement un certain type de réponses et fixent des marges restrictives d'ouverture et de changement. Il convient donc d'accéder à une problématisation différente en dégagant avec netteté l'existence d'au moins deux paradigmes divergents voire opposés qui « construisent » et donnent sens, non seulement à la surdité, mais aussi à l'accueil et l'éducation de ces sujets. Dégager ces deux paradigmes, leur logique et leur noyau dur, se révèle être une tâche urgente qui seule peut permettre de comprendre le présent et d'anticiper peut-être un futur éclairé des leçons du passé. Nous percevons alors, en contrepoint du paradigme déficitaire dont les racines plongent fin XVIII^e siècle-début XIX^e, qu'un tout autre modèle, sensible à la particularité langagière, tente de survivre et de permettre l'avènement d'autres modalités d'accueil pour ces sujets.

Loin de céder à un culte de la différence il s'agit plutôt ici de mettre l'accent et d'interroger le mouvement d'annulation actuel par lequel « nous ramenons la différence à la norme ⁴ ». Car, encore faut-il que la différence paraisse, vive, existe. Le sourd construit par le paradigme déficitaire fait-il différence ou verse-t-il du côté du déficit, du malade à traiter, du handicapé à qui apporter notre mode de parler et d'entendre ? Le rêve oraliste semble bien être de banaliser, lisser, négliger cette anomalie existante. Or, sans faire de certaines particularités le tout identitaire d'une personne il y a cependant à considérer ce qu'elles introduisent parfois de radicalement autre dans le rapport au monde, dans le rapport à la langue, dans le rapport à l'univers culturel et aux autres parlants. Faute de ce pas, nous restons en deçà de ce qu'il convient d'instituer pour réellement faire place à ces sujets. L'œuvre lumineuse de Canguilhem et

4. Stiker, 2003, p. 194. Pour ces questions se référer également à Gardou (2005, 2009).